
DESTINATAIRES :	Tous les gestionnaires, employés et médecins CISSS de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITRICE :	Dr. Gaëtan Filion Directeur des services professionnels et Marie-Andrée Guillemette, Directrice des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire
DATE :	8 janvier 2022
OBJET :	Fluidité des soins et services – 5 ^e vague COVID-19

Bonjour à tous,

La population de la Montérégie Ouest tout comme l'ensemble de la population québécoise sont actuellement frappées par la 5^e vague Omicron.

De ce fait, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, la fluidité des épisodes de soins est mise à rude épreuve et nous devons unir nos forces pour assurer le maximum de soins et services à notre population.

Dans une visée d'optimisation des soins et services, l'équipe des directions cliniques DSP, DSMREU, DSIEU et PCI demande dès maintenant la mise en place des mesures suivantes :

Mission hospitalière :

- Les unités ciblées chaudes et mixité des usagers COVID+ et COVID- : Actuellement le 8^e Suroit et le 1^{er} Est HAL, sont des unités chaudes selon les modalités inscrites aux directives en vigueur. Un réaménagement sera fait aujourd'hui.
- Les unités mixtes actuelles doivent être organisées par la mise en place de cohortes en partant d'une extrémité de l'unité en s'étalant vers l'entrée de l'unité. L'équipe PCI et des soins infirmiers doivent assurer l'identification de la zone chaude ainsi que les mesures à respecter.
- Une fois l'unité totalement occupée par des usagers COVID-19, l'unité deviendra alors totalement chaude.
- Les patients ayant une atteinte plus sévère de la maladie et davantage symptomatiques doivent être hospitalisés prioritairement dans l'unité identifiée exclusivement chaude. Une référence PCI doit être demandée pour les patients atteints d'une co-morbidité infectieuse afin d'indiquer les mesures particulières à appliquer.
- Les congés précoces avec services en externes doivent être privilégiés.

À toutes les directions cliniques offrant des soins et services en milieu de vie :

- Les trajectoires des résidents et usagers COVID doivent être optimisées.
- Les admissions doivent se poursuivre dans tous les milieux même ceux qui sont en éclosion. Il est possible d'admettre les usagers COVID+ ou rétablis dans les cohortes chaudes.
- Il est demandé, selon le contexte, de maintenir la zone où il y a cohorte d'usagers chauds ou rétablis afin de permettre l'admission de nouveaux résidents chauds ou rétablis.
- Les patients rétablis et froids doivent être admis dans un milieu ou zone froide.
- Tout usager qui se voit offrir un milieu de vie doit accepter et être dirigé vers le milieu. Si le milieu ne correspond pas à celui souhaité, il doit tout de même être dirigé vers ce milieu en statut transitoire dans l'attente d'une place au milieu souhaité.

Consignes cliniques pour tous :

Il est demandé de réduire au minimum, selon la situation clinique des patients et usagers : les ordonnances, les soins et traitements non strictement requis ainsi que l'intensité, la fréquence de monitorages, et de réduire à l'essentiel les références aux professionnels. Les ordonnances médicales et infirmières entre 8 h et 19 h sont à privilégier puisque le personnel infirmier est à capacité réduite à compter de 20 h.

Recommandation de gestion :

Il est demandé aux gestionnaires des unités de soins de favoriser et d'accepter les aménagements d'horaire pour des quarts de 12 heures de toutes personnes du personnel soignant volontaires afin de potentialiser les heures soins.

En équipe nous allons y arriver!

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

Marie-Andrée Guillemette
Directrice des Soins Infirmiers
Enseignement universitaire int.

Dr. Gaëtan Filion
Directeur
services professionnels int.